

<http://enseignants.se-unsq.org/Votre-vie-d-AED-ca-se-passe-comment-Les-premieres-remontees-de-vos-te-moignages>



Enseignants de l'Unsa

Votre vie d'AED : ça se passe comment ? Les premières remontées de vos témoignages

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

«C'est un beau métier mais très peu reconnu, mal payé et surtout très précaire» : c'est ce que nous dit la majorité des AED ayant répondu à l'enquête du SE-Unsa.

Même si 58 % des AED affirment que le métier leur plaît, beaucoup évoquent des difficultés notamment dans la reconnaissance de la fonction : *«le travail effectué par les AED n'est pas reconnu à sa juste valeur», «aucune initiative possible... l'horrible impression de n'être qu'un substitut de personnel de sécurité», «la 5e roue du carrosse»*

C'est *«pourtant un métier intéressant : voir un élève progresser, l'aider à prendre confiance est une grande satisfaction, je me sens utile», «j'aime ce rôle de médiateur, conciliateur, entre les élèves et les CPE. Nous gérons les situations à la base et offrons un accompagnement serein de la scolarité des élèves»*. Il y a donc un écart entre ce que vivent la majorité des AED et la reconnaissance du collectif (collègues, parents, élèves, société...).

La majorité évoque un manque de formation au poste (58,3%), un contrat ultra précaire (six ans maximum) et un salaire à minima. Pourtant, même si avant d'être AED, beaucoup travaillaient dans le privé (35 %), 45% des AED sondés souhaiteraient pouvoir continuer à exercer ce métier au-delà des six ans ou faire autre chose dans l'Éducation nationale (40%). Autre donnée intéressante : seulement la moitié des AED ayant répondu à ce questionnaire suivent une formation en parallèle et peu utilisent le crédit de formation (25%).

Ces premières données montrent l'urgence à apporter des réponses concrètes aux AED, membres à part entière de l'équipe éducative.

Le SE-Unsa se saisit de ces questions et utilise ces premières analyses pour interpeller le ministère à ce sujet. Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée à cette action.